



ASSEMBLÉE — 37^e SESSION

PLÉNIÈRE

Point 8 : Élection des États contractants qui seront représentés au Conseil

CANDIDATURE DE LA RÉPUBLIQUE DE SINGAPOUR

(Note présentée par Singapour)

1. INTRODUCTION

1.1 Le Gouvernement de la République de Singapour a l'honneur d'annoncer qu'il pose sa candidature en vue d'être réélu membre du Conseil de l'OACI dans la deuxième partie des élections qui se tiendront durant la 37^e session de l'Assemblée de l'OACI.

2. UNE MISSION COMMUNE

2.1 Singapour partage la mission de l'OACI qui est de promouvoir la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la durabilité de l'aviation civile du monde et reconnaît les bienfaits socioéconomiques que l'aviation civile internationale apporte aux États.

3. CONTRIBUTION À L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

3.1 Par les activités de son Administration de l'aviation civile, ses compagnies aériennes, ses aéroports et d'autres industries aéronautiques, Singapour participe activement à la croissance de l'aviation civile internationale.

- Par sa politique libérale du transport aérien, Singapour a conclu des accords bilatéraux de services aériens, dont quelque 40 accords ciel ouvert, avec plus de 100 pays et territoires. Singapour est aussi membre fondateur du premier accord ciel ouvert multilatéral du monde (*Accord multilatéral sur la libéralisation du transport aérien international*) et signataire d'une Déclaration des principes relatifs à la mise en œuvre d'Accords bilatéraux sur les services aériens de l'IATA, s'engageant à libéraliser encore plus les activités commerciales des compagnies aériennes.
- Singapour se classe au 8^e rang mondial pour les tonnes-kilomètres payantes (TKP), ses sept compagnies aériennes, dont la compagnie nationale *Singapore Airlines*, réalisant quelque 13 millions de TKP sur ses services aériens réguliers.

- L'aéroport international Changi de Singapour se classe quant au trafic au 7^e rang du monde : 90 transporteurs y exploitent chaque semaine plus de 5 000 vols internationaux à destination de 200 villes situées dans 60 pays. En 2009, 37 millions de mouvements internationaux de passagers et quelque 1,7 million de tonnes de fret ont transité à l'aéroport. Changi a reçu plus 3 000 prix jusqu'à présent.
- Plus de 100 entreprises de maintenance, réparation et révision (MRO) installées à Singapour desservent 20 % du marché MRO de la région Asie-Pacifique. La société locale *ST Aerospace*, dont les installations sont situées en Asie, aux Amériques et en Europe, est le plus grand sous-traitant des services MRO du monde. De plus, *SIA Engineering Company* compte parmi les plus importantes entreprises de MRO des gros porteurs dont le A380.
- Les activités aérospatiales de fabrication, de conception et de recherche et développement de Singapour connaissent une croissance constante.
- Le *Salon aérien de Singapour* est le troisième du monde et le premier de toute l'Asie.

4. SINGAPOUR S'EST ENGAGÉE À RENFORCER L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

4.1 Singapour est devenue membre de l'OACI en 1966, peu après son indépendance. Depuis, elle a développé des compétences et une expertise dans divers aspects de l'exploitation aérienne et de la gestion de l'aviation civile et s'est engagée à les utiliser pour formuler des normes et pratiques recommandées internationales, développer le capital humain et contribuer à la croissance durable de l'aviation civile internationale.

- Singapour participe activement aux activités de quelque 70 groupes spécialisés de l'OACI qui examinent et développent ses normes et pratiques recommandées dans divers domaines de l'aviation civile internationale. Singapour préside actuellement 15 organes de l'Organisation, dont :
 - *La Commission de navigation aérienne*
 - *Le Groupe régional Asie/Pacifique de planification et de mise en œuvre de la navigation aérienne*
 - *La Stratégie globale OACI de la sûreté*
 - *Le Groupe d'étude des dispositions médicales*
 - *Le Groupe spécial du Conseil sur les aspects juridiques des redevances liées aux émissions*
- Singapour a aussi eu l'honneur de présider la Réunion OACI de haut niveau sur l'aviation internationale et les changements climatiques qui s'est tenue 2009.
- L'Académie de l'aviation de Singapour, qui existe depuis plus de 50 ans, a formé plus de 52 000 participants provenant de 190 États contractants de l'OACI. L'OACI a conféré à l'Académie le prix Edward Warner en 2000 « en reconnaissance de son éminente contribution comme centre d'excellence en matière de formation à l'aviation civile internationale ».
- Singapour a financé quelque 3 330 bourses de formation depuis 1992 dont, depuis 2001, 370 au titre du Programme de formation OACI-Singapour destiné aux pays en développement. Diverses bourses sont encore disponibles pour répondre à la forte demande de formation spécialisée en aviation dispensée à Singapour.

5. SINGAPOUR S'EST ENGAGÉE À RENFORCER LA SÉCURITÉ DES VOLIS ET À AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA CIRCULATION AÉRIENNE

5.1 Singapour s'est engagée à titre prioritaire à assurer la sécurité et l'efficacité des services de navigation aérienne qu'elle fournit dans la région d'information de vols Singapore. Singapour adopte systématiquement les meilleures procédures et se prévaut des meilleures technologies ; elle appuie activement les activités et les travaux ATM de l'OACI aux niveaux mondial et régional et coopère étroitement avec d'autres États et organisations internationales pour améliorer continuellement la gestion du trafic aérien.

- Singapour applique les procédures de navigation fondées sur les performances, notamment la navigation de surface (RNAV), les routes de départ et d'arrivée normalisées aux instruments (SID/STAR), les méthodes de gestion des courants de trafic ainsi que les autorisations et mesures d'atterrissage anticipées.
- Un nouveau système de contrôle de la circulation aérienne de troisième génération qui a coûté 200 millions USD deviendra opérationnel en 2011 et il renforcera les capacités ATM d'amélioration de la sécurité et de l'efficacité des courants de trafic aérien.
- Singapour préside le Groupe régional Asie/Pacifique de planification et de mise en œuvre de la navigation aérienne (APANPIRG) ainsi qu'une équipe spéciale régionale sur la qualité de navigation requise (RNP) et sur le minimum de séparation verticale réduit (RVSM). Grâce à sa collaboration étroite avec plusieurs États et partenaires, les structures des voies aériennes et les procédures ATM dans le golfe du Bengale et la mer de Chine méridionale ont été optimisées pour augmenter la capacité, améliorer la sécurité et aussi améliorer le rendement du carburant et diminuer les émissions de CO₂.
- En plus d'avoir fourni des services « libres de toute carence » pendant 28 années de suite, résultat qui a été loué par la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne, l'ATC de Singapour s'est vu décerner plusieurs prix de Meilleur prestataire de services de navigation aérienne par l'IATA et le Centre pour l'Asie-Pacifique de l'aviation (CAPA), en 2009.
- Avec ses partenaires l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis, Singapour a lancé l'Initiative pour réduire les émissions – Asie et Pacifique Sud (ASPIRE), dont l'objectif est de promouvoir les économies de carburant et la réduction des émissions de CO₂, et a effectué avec succès le premier vol « vert » multisectoriel.

6. COLLABORATION DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SÛRETÉ DE L'AVIATION

6.1 Singapour estime que la sécurité et la sûreté de l'aviation sont indispensables à la durabilité de l'aviation internationale. Vigoureusement résolue à participer à l'effort coordonné de l'OACI, de ses États contractants et du secteur de l'aviation qui vise à renforcer la sécurité et la sûreté, Singapour participe activement à ce partenariat et à cette collaboration.

- Singapour a mis en œuvre un système de gestion de la sécurité dans son aviation. Elle a aussi mis en place la plupart des éléments de son Programme national de sécurité (PNS), et assurera sa pleine mise en œuvre pour la date d'application fixée par l'OACI, c'est-à-dire novembre 2010.
- Singapour a conclu des partenariats en vue de l'échange d'informations sur la supervision de la sécurité de l'exploitation aérienne, dont celle du tout nouveau Airbus A380.
- Singapour a été un des premiers États à appuyer le système du répertoire des clés publiques de l'OACI en rapport avec les passeports biométriques, et a joué un rôle clé dans la riposte harmonisée, sous l'égide de l'OACI, à la menace que constituent les explosifs liquides.
- À l'appui des activités de l'USOAP¹, de l'USAP² et du COSCAP³ de l'OACI, Singapour a détaché des experts de la sécurité et de la sûreté auprès de l'OACI où ils occupent des fonctions d'auditeur et de formateur.
- Singapour est le coordinateur régional des CAPSCA⁴ – Asie-Pacifique, et a prêté son assistance au lancement de projets CAPSCA du même ordre en Afrique et aux Amériques. Singapour contribue aussi activement à la révision et à la formulation des normes et pratiques recommandées de l'OACI concernant la délivrance des licences du personnel.

7. CANDIDATURE DANS LA DEUXIÈME PARTIE DES ÉLECTIONS DU CONSEIL DE L'OACI

7.1 Stratégiquement située à la croisée de l'Est et de l'Ouest, Singapour tient à jouer son rôle de point de contact entre les régions du monde et de conciliatrice de divers points de vue. Singapour est fière et reconnaissante d'avoir l'honneur de siéger au Conseil de l'OACI depuis 2003. Figurant parmi les principaux acteurs de l'aviation et fournisseurs d'installations et services à l'aviation civile internationale, Singapour sera honorée de continuer de siéger avec les autres membres du Conseil de l'OACI pour contribuer encore plus à un nouvel essor de l'aviation civile internationale.

7.2 Le Gouvernement de la République de Singapour serait profondément reconnaissant à tous les États contractants de l'OACI d'appuyer sa réélection au Conseil de l'OACI, dans la deuxième partie des élections qui se tiendront durant la 37^e session de l'Assemblée.

— FIN —

¹ Programme universel OACI de supervision de la sécurité

² Programme universel d'audits de sûreté

³ Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité

⁴ Arrangements de coopération pour la prévention de la propagation des maladies transmissibles par les voyages aériens